

## Recherche sur la prophétie

### But de notre recherche

« Aspirez aux pratiques spirituelles, surtout à celle qui consiste à parler en prophètes » (I Co 14.1). – « Gardez-vous des prophètes de mensonge » (Mt 7.15). Exhortations contrastées, pourtant actuelles. Dans les milieux évangéliques, il y a en effet une aspiration à promouvoir la prophétie ; et d'autre part, de nombreux textes, qui se donnent pour des révélations prophétiques, circulent et donnent lieu à de vives controverses : réelle inspiration ou méprise, voire imposture ?

Le GEA cherche à y voir plus clair. Les prophéties canoniques, celles qui sont consignées dans la Bible, ont bien sûr, dans nos AESR, une autorité indiscutée : elles ne seront donc pas l'objet de la présente étude. On pourrait tout au plus débattre de leur interprétation, mais ce serait là une tout autre recherche. Ici nous nous interrogeons sur **l'exercice actuel de la prophétie**. Nous avons parcouru le Nouveau Testament pour examiner tous les textes qui parlent explicitement de ce sujet et pour tenter de discerner les allusions implicites. La seule autorité que nous reconnaissons, sur ce thème comme sur toute la doctrine, c'est celle de la Parole de Dieu. Ce qui nous a aidés à bien l'entendre, ce sont quelques ouvrages et articles indiqués dans la bibliographie ci-dessous, ainsi qu'un entretien avec le pasteur d'une de nos Églises où le ministère prophétique est formellement reconnu.

Voici les principales questions que nous nous sommes posées.

1. Définition de la prophétie et distinction entre prophétie et enseignement
2. Différence entre prophétie canonique et autres espèces de prophétie
3. La prophétie : activité ponctuelle ou ministère établi ?
4. Autorité, utilité et importance de la prophétie actuelle (= non canonique), qu'on peut appeler « ecclésiale »
5. Lieu de la prophétie actuelle
6. Critères d'authenticité
7. L'erreur : tolérable ou scandaleuse ?

On trouvera ici nos conclusions sur ces sept questions et, en annexes, les études plus détaillées sur les différents livres du Nouveau Testament, ainsi qu'une analyse des prises de décisions par les apôtres.

## 1. Définition de la prophétie

### 1.1. Distinction entre prophétie et enseignement

Qu'est-ce que la Bible entend par *prophétie* en général ? La définition proposée par H. BLOCHER dans *HOKHMA 72* nous paraît juste : « La prophétie est émission de la Parole de Dieu, *hic et nunc* <c'est-à-dire *ici et maintenant*>, par la mise en œuvre d'un des charismes que l'Esprit distribue dans l'Église... (p.98) Elle touche des situations historiques, individuelles et collectives (p.102). Elle apostrophe, incite, émeut, elle touche au plus vif de l'intimité, elle réclame la décision (p. 104). L'Esprit opère *dans* le sujet humain,... il *fait faire*; la prophétie est faite par et pour l'intelligence - contrairement aux cultes païens, dont les puissances spirituelles emportent les adorateurs de-ci, de-là (I Co 12.2) (p.100) ». Il est donc inapproprié de distinguer la prophétie par le renoncement à

l'intelligence et l'appel à l'affectivité, l'imagination, etc.<sup>1</sup> La prophétie peut jaillir spontanément : c'est évidemment le cas du message prophétique reçu par Ananias à l'intention de Saul, puisque le disciple est stupéfait et élève des objections (Ac 9.10-19). Mais elle peut aussi se concrétiser par le commentaire de l'Écriture, que l'Esprit amène à appliquer à telle situation précise (cf. *HOKHMA* 72, p.103 ; voir l'expérience de la *Prophezei* selon Zwingli, décrite par MOTTU, p.58-59).

Nous remarquons que la Bible donne parfois au terme de *prophétie* un sens très large, qui se confond presque avec la prédication ou la proclamation de l'Évangile : ainsi, Ap 19.10b dit que le témoignage rendu à Jésus est au cœur de la prophétie; cela s'applique notamment, mais pas exclusivement, aux prophètes fondateurs de l'Église (Ep 2.20). Parfois le sens est plus étroit : message inspiré, inattendu, qui s'applique à une personne ou à un groupe particulier, sans portée universelle : voir p.ex. Ac 16.6-9 ou 21.10-14.

Il n'y a donc pas de barrière entre enseignement et prophétie: ces deux activités peuvent se recouper partiellement, mais elles portent des accents différents. Beaucoup d'auteurs (BLOCHER, MOTTU, ROMEROWSKI) convergent pour dire que l'enseignement tend à un exposé universel de la doctrine, tandis que la prophétie vise une application particulière, dans une situation donnée.

## 1.2. La prophétie en tant que don

Dans tous les cas, la prophétie authentique est un charisme ou la mise en œuvre d'un charisme. Qu'est-ce que cela signifie ? Le mot signifie don de grâce, cadeau gratuit, immérité. L'idée d'une aptitude ou capacité particulière n'est pas dans le terme grec *charisma*. Ce terme, l'Écriture l'applique notamment à des hommes (comme les pasteurs et docteurs, donnés à l'Église), à des situations (célibat ou mariage), à des paroles (de connaissance, d'encouragement, etc.), à des événements (p.ex. des guérisons), à des activités (p.ex. bienfaisance, présidence, etc.)

L'analyse de ROMEROWSKI (*Théologie évangélique* , n°1, p.15 et s.) est d'une clarté évidente :

« ...Le terme grec rendu par « don » est celui de *charisma* (qui fait au pluriel *charismata*). Or, contrairement au mot français, ce mot grec n'a qu'un seul sens possible, et ce n'est pas celui de capacité, ou d'aptitude, mais celui de cadeau. Un *charisma* est quelque chose qui est donné gratuitement, un cadeau. Il désigne en particulier dans le Nouveau Testament quelque chose que Dieu donne par grâce, et donc sans que celui qui le reçoit l'ait mérité. »

Voici donc comment cet auteur traduit I Co 12.7-11 :

*« A chacun est donné une manifestation particulière de l'Esprit, en vue de l'utilité commune. A l'un en effet, une parole de sagesse est donnée par l'Esprit, à un autre une parole de connaissance par le même Esprit, à un autre la foi par le même Esprit, à un autre les cadeaux que sont des guérisons, par le seul et même Esprit, à un autre la production de miracles, à un autre la prophétie, à un autre le discernement des esprits, à un autre le parler en langues, à un autre l'interprétation du parler en langues. Tout ceci, c'est un seul et même Esprit qui l'accomplit, en effectuant sa répartition entre tous comme il veut ».*

ROMEROWSKI poursuit : « Nulle part il n'est question ici ... de capacités ou d'aptitudes, formellement tout du moins. Paul ne mentionne que des activités ou productions: l'apport de paroles de sagesse ou de connaissance, un exercice particulier de la foi (?), des

---

<sup>1</sup> Il est légitime, voire recommandé, de développer les facultés non verbales (intuition, imagination, affectivité...); mais la Révélation donne la priorité à la parole, claire et intelligible. Le recours aux facultés non verbales est d'ailleurs utile, non seulement dans la prophétie, mais aussi dans la louange, dans l'enseignement (recherche d'illustrations ou de moyens d'émouvoir), etc.

guérisons, des miracles, la prophétie, le discernement des esprits, etc., voilà ce que sont les *charismata*. »

## 2. Différence entre prophétie canonique et autres espèces de prophétie

La **différence**, capitale, entre prophétie canonique et autres espèces de prophétie, est unanimement reconnue. Voir notamment JONES et BICKLE. Dans l'Ancien Testament comme dans le Nouveau, la prophétie canonique est revêtue d'autorité divine, au point que celui qui la rejette, rejette Dieu (Dt 18.18-19, I R 20.35-36, etc. ; Lc 11.49, I Co 14.37-38, etc.). Cela s'applique avant tout, bien évidemment, aux « apôtres et prophètes », autrement dit aux apôtres prophétiques (Ep 2.20), qui ont posé les fondations de l'Église. Il n'est pas question d'examiner ou de discuter leur message. En revanche, quand il s'agit de l'exercice ordinaire de la prophétie dans une assemblée, il faut examiner, juger, ne retenir que ce qui est bon ; la parole de chaque prophète n'est pas intouchable, puisque l'un d'entre eux peut être interrompu par un autre : voir I Co 14.29-30 et I Th 5.20-21.

Cette différence ne doit pas nous étonner : à partir de la rédaction du Nouveau Testament, la Révélation est complète, il est interdit d'y rien ajouter (voir Ap 22.18). La révélation la plus authentique ne peut qu'actualiser la Vérité déjà proclamée et l'appliquer à des situations concrètes.

Parmi les prophéties qui ne sont pas canoniques, nous pouvons distinguer diverses espèces (sans prétendre à une analyse exhaustive), d'accord avec ROMEROWSKI (*HOKHMA* 72) et BICKLE, :

- \* prophétie à la manière d'Agabus, c'est-à-dire parole apportée par un prophète ayant un ministère reconnu (prophétie exacte si on l'interprète bien) ;
- \* prophétie exercée collégalement, selon I Co 11 et 14 (demandant tri et discernement) ;
- \* prophétie - louange (Ac 19.6, cf. 10.46 et 2.11) : avec ferveur, une assemblée glorifie Dieu.

## 3. La prophétie : activité ponctuelle ou ministère établi ?

Il est donc clair que la prophétie est souvent une activité ponctuelle : une parole inspirée est donnée à tel ou tel membre de l'assemblée, comme cela se voit aussi en I Co 14. Un cas frappant, quoique assez exceptionnel, est narré par Jn 11.49-53 : Caïphe, sans en avoir conscience, prophétise ; or il n'est pas prophète, mais grand prêtre. Mais ailleurs, il est tout aussi clairement question de *ministère* prophétique : voir I Co 12.28, Ep 4.11, et les textes narratifs comme Ac 13.1. Il y avait dans les Églises primitives des ministères établis de prophètes, mais les Écritures ne nous renseignent pas sur leur vocation, leur éventuelle formation ou les critères selon lesquels ils étaient reconnus : BICKLE lui-même le reconnaît (p. 145).

Dans un cas comme dans l'autre, il n'est pas mentionné explicitement de capacité particulière, naturelle ou surnaturelle. Tout est cadeau gratuit : Dieu donne, soit des paroles prophétiques, soit des prophètes, dont l'Église est appelée à reconnaître le service.

Bien entendu, le simple bon sens montre qu'il y a des aptitudes différentes, et qu'il est bon de les cultiver (qu'il s'agisse d'aptitudes considérées comme naturelles ou comme surnaturelles). En tout cas, l'apôtre exhorte chacun au zèle et à la consécration dans les activités auxquelles il est appelé, et cela dans la collaboration avec les autres membres du Corps et pour l'utilité commune : Ro 12.6-8.

#### 4. Autorité, utilité et importance de la prophétie actuelle (= non canonique), qu'on peut appeler « ecclésiale »

La prophétie non canonique **n'a pas l'autorité absolue** de l'Écriture sainte, elle lui est subordonnée. La Révélation est achevée, elle s'est accomplie en Jésus-Christ, il n'y a rien à lui ajouter : Ap 22.18-19. C'est pourquoi la prophétie, au sens large ou au sens étroit du terme, doit être examinée quand elle s'exerce actuellement : I Co 14.29, etc. C'est seulement ce qui, après cet examen (fait par la communauté ou par ses responsables), apparaît comme « bon » (I Th 5.21) qui doit être retenu et qui a une certaine autorité. Un cas intéressant se trouve en Ac 21.10-14 : Agabus reçoit un message prophétique, certainement authentique<sup>2</sup>, mais il n'en tire lui-même aucune conclusion ; au sujet de l'application de cette prophétie, il y a divergence entre les disciples qui disent : donc Paul ne doit pas monter à Jérusalem, - et Paul, qui y trouve l'assurance lui permettant d'affronter le martyre.

Quant à son **importance**, on peut hésiter. Si l'on donne au mot un sens assez large, en suivant I Co 11 et 14, la prophétie est une tâche importante de l'Église, puisqu'il s'agit de montrer la pertinence et l'actualité de la Révélation, en touchant les auditeurs en vue de leur conversion. Il importe de noter que les Églises dont parle le Nouveau Testament n'avaient pas le Nouveau Testament! C'est pourquoi l'actualisation de la Révélation se faisait surtout par des voies orales (d'ailleurs souvent à partir de l'Ancien Testament : voir p.ex. Ac 4.23-31); nous qui avons le Nouveau Testament, nous pouvons et devons réaliser cette actualisation à partir des textes inspirés. - Si, en revanche, on entend par *prophétie* un message adressé par une personne inspirée à une autre personne (p.ex. pour l'influencer dans une décision), l'utilité apparaît plus limitée, plus particulière. Nulle part le Nouveau Testament ne dit que le chrétien doit toujours avancer à coups de messages surnaturels<sup>3</sup>. Il importe de se démarquer d'une pratique qui avait cours parmi les païens (cf. WALTKE): avant de prendre des décisions, une personne ou une cité allait consulter des oracles, censés exprimer la voix d'une divinité (Apollon, Zeus, etc.). Une telle pratique est aujourd'hui encore largement répandue chez les incroyants<sup>4</sup> : voir le nombre immense de devins, voyants, astrologues et autres charlatans qui font de bonnes affaires... Le chrétien n'est pas un aveugle : il a reçu la lumière de la Révélation écrite et l'éclairage de l'Esprit, qui renouvelle son intelligence ; il est entouré de frères et de sœurs qui peuvent l'avertir et le conseiller. Bien entendu, le Seigneur est libre d'intervenir de manière inattendue, comme cela se voit dans les *Actes*, pour délivrer d'une situation intolérable (Ac 12) ou pour modifier un projet missionnaire (Ac 16.9-10). Mais le Nouveau Testament ne mentionne pas d'intervention prophétique pour influencer des décisions du domaine privé, comme le choix d'une profession ou d'une résidence. En I Co 7, il n'en est pas question à propos du

---

<sup>2</sup> Avec raison, semble-t-il, ROMEROWSKI (HOKHMA, p.42-45) estime que la prophétie "à la manière d'Agabus" est exacte, à condition de ne pas s'attacher aux détails, parfois métaphoriques, et de comprendre que l'avenir peut être présenté au moyen du rappel d'événements passés, pour inscrire cet avenir dans l'histoire du salut. De même, les prophètes d'Ac 21.4 ne donnent pas un ordre, mais expriment leur affection fraternelle et mettent Paul en situation d'assumer seul son martyre.

<sup>3</sup> Les événements rapportés dans Ac 10 ont quelque chose d'exceptionnel : il a fallu des interventions miraculeuses frappantes et répétées pour amener Pierre, et par lui l'Église, à admettre une nouvelle révélation : la rédemption et le don de l'Esprit sont aussi pour des païens, dorénavant intégrés au Corps du Christ. A noter que Pierre ne va pas consulter un prophète. La vision le surprend, et ensuite il « réfléchit », jusqu'au moment où le Seigneur l'éclaire et le guide par d'autres événements.

<sup>4</sup> Dans l'Ancien Testament, il y avait aussi l'usage de consulter un prophète ou un prêtre se servant des *ourim* et des *toummim* ; cela se comprend par la pédagogie de Dieu et le progrès de la Révélation : le Seigneur a appelé un peuple contaminé par des religions païennes et il l'a amené progressivement à la Vérité, notamment en commençant par restreindre certaines pratiques : il approuve la consultation d'un prophète ou d'un prêtre, mais condamne le recours à d'autres formes de divination, comme la nécromancie. Pour la majorité des croyants de l'Ancienne Alliance, Dieu restait lointain, quasi inaccessible ; d'où le besoin d'intermédiaires humains pour discerner sa volonté.

choix conjugal ou de l'engagement dans le célibat : l'apôtre en appelle à la responsabilité personnelle. Certes, la Bible ne raconte pas tout, et nous pouvons supposer que la prophétie avait des fonctions plus variées que celles qui sont rapportées ; mais notre conviction que l'Écriture est inspirée nous amène à croire qu'elle dit tout ce qui est important.

Les **fonctions** de la prophétie les plus importantes sont : à l'intérieur de l'Église, l'édification au moyen d'encouragements, d'exhortations, d'avertissements (I Co 14.3, 31) ; et à l'extérieur, l'actualisation de l'Évangile, en vue de la conversion (Mt 23.34 ; I Co 14.24-25). Mais il arrive aussi qu'une prophétie (ou une vision) modifie un projet missionnaire (Ac 16.6-9) ou annonce un événement à venir (Ac 11.28) ; ou encore qu'elle vise à mettre à l'épreuve un serviteur de Dieu (Ac 21.10-14).

## 5. Lieu de la prophétie actuelle

Le lieu privilégié de la prophétie actuelle est l'Église ; voilà pourquoi BLOCHER la nomme *ecclésiale*. Remarquons la nécessité d'un exercice collégial du discernement (I Co 14). Il paraît sage de poser la règle générale que la même personne ne doit pas prophétiser et gérer la prophétie en discernant son application (mais on peut admettre des exceptions, puisque, concernant la glossolalie, I Co 14.5 envisage que le même homme parle en langues et interprète). De plus, quand un message a une portée plus générale, il est bon, voire requis, de rechercher l'harmonie avec les autres Églises locales.

Toutefois il est possible qu'un ministère prophétique déborde le cadre de l'Église locale, comme cela se voit dans les *Actes*. Et l'on ne peut pas exclure qu'un message prophétique, occasionnellement, soit donné directement par un individu à un autre. Un exemple : les paroles proférées par Paul contre le mage Elymas (Ac 13.8-12).

Mais que dire de la tendance qu'ont certains chrétiens à courir consulter un prophète loin de leur communauté, en négligeant leur propre vie spirituelle ?

## 6. Critères d'authenticité

Comment distinguer une vraie d'une fausse prophétie ? L'Ancien Testament indique deux critères : 1° la fidélité au Dieu unique d'Israël : si un prophète ayant du succès dans ses prédictions et dans ses prodiges veut entraîner le peuple vers d'autres dieux, il doit être mis à mort (Dt 13.2-6) ; 2° la vérification des prédictions : la non réalisation des paroles du prophète montre qu'elles ne viennent pas de Dieu, et lui-même doit alors être mis à mort (Dt 18.20-22). Or ce dernier critère, appliqué sans réfléchir, ferait passer Jonas pour un faux prophète ! Mais Jr 28 apporte une distinction importante : c'est le prophète de bonheur qui doit être soumis strictement à cette règle ; mais quand un malheur est prédit, il est possible que les auditeurs se repentent et qu'alors le Seigneur renonce au châtement annoncé. L'annonce de malheur est, en un sens, faite pour ne pas s'accomplir ! Si elle produit la conversion, son but véritable est atteint (voir NBS, encadré p. 1155).

A ce sujet, le Nouveau Testament ne modifie pas explicitement ce que dit l'Ancien ; Ro 12.6, qui demande de prophétiser « dans la logique de la foi » ou « en accord avec la foi », confirme le premier critère mentionné. Mais il ajoute d'autres critères : les « fruits » du prophète, c'est-à-dire probablement son comportement concret (Mt 7.15-20). De mauvais fruits disqualifient le prophète, mais il n'est pas exclu que Dieu se serve d'un mauvais messenger, à son insu (Caïphe, Jn 11.50-52) : il s'agit alors, bien entendu, d'une intervention ponctuelle de l'Esprit, non pas d'un ministère. Jacques (5.10 & 17-18) souligne aussi l'aspect éthique du vrai prophète : modèle de souffrance et de patience, modèle de prière.

Les épîtres de Jean et Jude insistent sur le critère de la doctrine : l'accord avec le message de l'incarnation et de la divinité de Jésus (I Jn 4.2-3) et, plus généralement, avec le message des apôtres : I Jn 4.6 et Jd 3-4.

Le fait qu'un prophète ne connaisse pas la personne à qui s'adresse son message ne nous paraît pas être un critère fiable, il n'est jamais donné comme tel par le Nouveau Testament; en revanche, d'après des expériences vécues, cette ignorance garantit la discrétion.

## 7. L'erreur : tolérable ou scandaleuse ?

L'erreur dans une prétendue prophétie pose problème. Certes, I Co 14.29 ("que les autres jugent") et I Th 5.20-21 ("examinez...") sous-entendent qu'il y a une part humaine dans la prophétie ecclésiale, donc un risque d'erreur. Ce qui est scandaleux, ce n'est donc pas l'erreur de celui qui, de bonne foi, croit prophétiser, c'est le fait de ne pas discerner cette erreur et de laisser croire à un message inspiré, alors que c'est parole humaine.

Mais on ne peut pas oublier l'Ancien Testament, même s'il envisage, en général, seulement des prophètes qui prétendent à un message fondamental, de l'ordre de la « prophétie canonique »<sup>5</sup> : il voit dans l'erreur un critère essentiel pour discerner un faux prophète, et il le condamne sévèrement. Et surtout, prononcer au nom du Seigneur des paroles erronées, c'est prendre le nom du Seigneur en vain; c'est risquer de discréditer le message et de scandaliser les auditeurs (exemples vécus...). Il ne faut donc pas prendre l'erreur à la légère. C'est pourquoi la recommandation suivante nous paraît importante: que celui qui croit avoir reçu une inspiration prophétique ne dise pas: "Le Seigneur m'a dit...", mais plutôt: "J'ai une pensée...". Ceux qui sont appelés à discerner, en général les responsables de l'Église, pourront alors, soit rejeter cette pensée, soit la présenter comme une hypothèse ("Y a-t-il dans ces paroles quelque chose qui est inspiré?"), soit la communiquer comme inspirée par le Seigneur. Étant donné le manque de certitude absolue dans le discernement, il est recommandé de rechercher des confirmations du message par d'autres sources.

D'autre part, il faut apprendre à entendre Dieu. Pour tout individu, la voix de Dieu se fait entendre au milieu de multiples voix dès qu'il fait silence. Il faut apprendre à reconnaître sa voix ; or l'apprentissage, et même la pratique régulière, comporte des risques d'erreurs, à cause de notre faiblesse, d'où la nécessité que « les autres jugent ». C'est en pratiquant la prophétie dans l'humilité et dans la soumission réciproque que l'on apprend à entendre Dieu et à parler de sa part.

Enfin, ce que Dieu dit n'est pas forcément complet. Par exemple, à Philippe, un ange dit d'aller sur le chemin qui va de Jérusalem à Gaza, il ne lui dit pas tout ce qui va se passer. De même, Paul (Ac 20:22) va à Jérusalem lié par l'Esprit, sans savoir ce qui l'attend (il le saura avant d'y arriver...). Or on a tendance, semble-t-il, à prendre une parole de Dieu comme la description de tout un parcours plutôt que comme une impulsion de départ. Pour utiliser une image : si je recevais une prophétie me disant de quitter Neuchâtel en direction de Genève, j'aurais tendance à dire : le but de mon voyage est Genève – alors que, plus tard, il me sera peut-être demandé de poursuivre ma route jusqu'à Lyon ou dans le Jura ! Pour distinguer l'erreur, il faut donc aussi tenir compte du fait qu'une prophétie pouvait être simplement partielle.

---

<sup>5</sup> Il semble toutefois que, dans une confrérie comme celle qui est mentionnée en I Sa 19.20-24, on ait pratiqué un autre type de prophétie : état de trances, d'ailleurs contagieux, n'impliquant pas forcément un message clair et prétendant à l'autorité.

## Conclusion

Cette étude rappelle les fondements bibliques du ministère prophétique dans l'Église aujourd'hui, soulignant sa richesse potentielle pour le corps du Christ, et mettant également en garde contre des abus. La prophétie est importante pour l'édification de l'Église et pour la proclamation de l'Évangile (1 Co 14). Par conséquent, les communautés dans leur ensemble, leurs responsables, et tous les chrétiens, ont intérêt à bien connaître l'enseignement biblique qui fournit le cadre nécessaire pour l'exercice de la prophétie, tout en discernant ses limites : la « prophétie ecclésiale (actuelle) » a une portée et une autorité moins grandes que la « prophétie canonique ».

La tension entre la richesse et les risques de la prophétie fait partie du temps de l'Église, depuis sa naissance à la Pentecôte jusqu'à l'avènement du Christ. L'Apocalypse présente l'Église dans son ensemble comme une communauté prophétique. Selon cette Révélation, la communauté des saints remplit un office prophétique, au sens large du terme, par le témoignage rendu à Jésus-Christ dans le monde (Ap 19.10). Cet office est réalisé au travers des chrétiens par le ministère du Saint-Esprit, comme Jésus l'avait lui-même annoncé (Jn 16.7-11). Mais dans ce monde, ils rencontrent l'opposition des puissances démoniaques qui induisent et encouragent la fausse prophétie (Ap 16.13-14). Cette opposition et son pouvoir de séduction sont redoutables, et l'appel aux croyants de résister à ce pouvoir au prix même de leur vie en montre la gravité.

Le Nouveau Testament ne donne aucune indication sur la forme de la prophétie ; elle peut d'ailleurs être spontanée ou préparée. Une attitude d'écoute réceptive aux manières diverses et riches du Seigneur de travailler dans l'Église et par elle dans la société, une obéissance à la Parole révélée, une soumission résolue les uns aux autres, et aussi une lucidité vigilante face au risque de la fausse prophétie, voilà ce qui traduit peut-être le mieux l'exhortation de Paul : « **Poursuivez l'amour. Aspirez aussi aux pratiques spirituelles, surtout à celle qui consiste à parler en prophètes.** » (1 Cor. 14 :1)

## Bibliographie (voir aussi à la fin des annexes)

*LA NOUVELLE BIBLE SEGOND (= NBS)*, Villiers-le-Bel, 2002

*CONCORDANCE of the N.T. GRAECE*, Berlin & New York, 1987

*Où sont les prophètes ? HOKHMA 72*, avec notamment les apports de BLOCHER et de ROMEROWSKI

Peter JONES, *Y a-t-il deux types de prophétie ? Revue réformée*.123

*Prophétie chez saint Paul, HOKHMA 29*

*Le prophétisme huguenot, Revue réformée* 182 (1994)

Mike BICKLE, *Grandir dans le prophétique*, Crissier, 1996

Sylvain ROMEROWSKI, *Les « charismata » du Nouveau Testament*, dans *THEOLOGIE EVANGELIQUE*, n° 1, 2002, p. 15-38

Bruce WALTKE, *Finding the Will of God, a Pagan Notion ?* Gresham, Oregon, 1995

Pour le GROUPE D'ETUDE DES ASSEMBLEES, novembre 2003 :

Thomas Salamoni, président

Jean Villard, secrétaire